

Com' Infos

Le journal de la
commune
de MARTOT



N° 85



OCTOBRE
2022

COM . INFOS

Journal rédigé par les membres de la Commission Communication :

Flavien BARBIER

Agnès LARGEAU

Daniel CLOUSIER

Pascal TASSERY

Jean Paul COMBES

Thierry VALES

et imprimé sur le matériel de la mairie de Martot.

LE MOT DE LA RÉDACTION

Dans ce numéro, beaucoup d'infos sur l'Amicale qui va reprendre cette année ses nombreuses activités et en créer de nouvelles. Un document complémentaire concernant le programme 2022-2023 sera distribué prochainement dans vos boîtes aux lettres.

SOMMAIRE

Pages	Rubriques	Pages	Rubriques
3 à 6	Au Conseil	31-32	Jeux
7 à 20	On en parle	33	Le saviez-vous ?
21	Au programme	34	Jeu concours
22	Ca s'est passé	35	Chez la voisine
23-26	Amicale Échos	36	Origine d'expressions
27	Infos de l'école	37 - 38	Pub - Infos
28-29	Net infos	39 - 40	Trimestre en photos
30	Seine Eure Agglo	42	Mémo pratique

28 juin 2022

Fixation des tarifs de cantine pour l'année scolaire 2022-2023

Considérant que la Régie des deux Airelles a informé la commune de Martot que les tarifs de repas scolaires resteront inchangés à la rentrée de septembre 2022, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de conserver les tarifs fixés par délibération 2021/36 en date du 20 juillet 2021, soit :

Tarif normal : **4.17 €**

Tarif réduit, pour les foyers non-imposables sur le revenu : **2.56 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord à ces tarifs.

Attribution de récompense à deux jeunes de la commune

Monsieur le Maire informe les conseillers que deux jeunes de Martot font la fierté de la commune et propose de les récompenser par la remise à chacune d'un bon d'achat de 80 € à valoir dans une enseigne de sport. Il s'agit de

- Mademoiselle Léonie BARBIER devenue championne de France de gymnastique acrobatique;
- Mademoiselle Lucie COCAGNE, qui, dans le cadre de son Service National Universel, a rempli plusieurs missions d'intérêt général au sein de la commune.

Accord du conseil

Aide exceptionnelle aux maraîchers impactés par la tornade du 4 juin 2022

Le Maire rappelle aux conseillers que le 4 juin 2022, la commune a été frappée par une tornade qui a fait de nombreux dégâts matériels. Parmi ces dégâts, deux maraîchers de la commune de Martot, l'EARL du Chêne, représentée par Monsieur Yves LABIFFE et l'EARL Saint Aignan, représentée par Madame Françoise DUHAMEL, ont perdu leurs serres.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de venir en aide à ces deux maraîchers en leur versant à chacun une aide exceptionnelle de 1 500 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord à cette aide totale de 3 000 €.

QUESTIONS DIVERSES

Fibre

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que depuis le 25 juin la commune de Martot est éligible à la fibre, les différents opérateurs ont déjà commencé à démarcher les habitants. Certaines habitations dont les adresses ne sont pas normalisées ne pourront pas être raccordées immédiatement, Monsieur le Maire va prendre un arrêté de numérotation pour ces adresses afin de permettre leur raccordement.

Ecole

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que Madame Joëlle HIVERT, directrice de l'école, prend sa retraite fin août, c'est Madame Céline LEMOINE qui lui succédera à la rentrée. Une réunion de présentation et d'information est programmée avec elle.

Char funéraire

Monsieur le Maire informe les conseillers que Fabrice AUTECHAUD et Lucie COCAGNE, jeune Martotaise réalisant des Missions d'Intérêt Général dans la commune dans le cadre de son Service National Universel, ont rénové le char funéraire anciennement utilisé par les charitons lors des inhumations. Celui-ci sera désormais exposé dans l'église.

AU CONSEIL

13 septembre 2022

Clôture de la régie de recettes

Le Conseil Municipal,

Considérant le faible montant annuel encaissé par le régisseur, les demandes de plus en plus nombreuses des créanciers pour pouvoir régler les titres par carte bancaire et le coût qu'engendrerait l'acquisition d'un terminal CB

Décide

la régie de recettes de la commune de Martot est clôturée à compter du 1^{er} janvier 2023. En conséquence, il est mis fin aux fonctions du régisseur et des mandataires de la régie.

SIEGE : remplacement de 16 mâts d'éclairage public résidence Saint Aignan et résidence la Rose-lière

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau d'éclairage public.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à:

en section d'investissement: **5 667.00 €**

en section de fonctionnement: **0.00 €**

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Encaissement de chèque de Groupama

Le Maire informe les conseillers qu'il convient d'encaisser le chèque de GROUPAMA d'un montant de 402.15 € correspondant au remboursement d'un excédent de cotisation 2022.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne son accord pour l'encaissement de ce chèque.

Don pour la manifestation « octobre rose 2022 » organisée par la commune de Criquebeuf sur Seine

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a reçu une demande de dons de la commune de Criquebeuf sur Seine qui a décidé de rejoindre la campagne du « Octobre Rose » qui lutte contre le cancer du sein.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de faire un don de 200 €, cette somme sera prélevée à l'article budgétaire 6713 « secours et dots » sur le compte de l'ASC Football de Criquebeuf sur Seine et certains conseillers se disent prêts à apporter leur aide bénévole lors de l'organisation de cette manifestation.

Tarif de location de la salle communale pour l'année 2023

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas modifier le tarif de location de la salle communale pour l'année 2023.

Le tarif de location pour un week-end, du vendredi soir au lundi matin, avec fourniture de la vaisselle, reste donc à 350 €.

AU CONSEIL

Fixation du montant des aides pour l'année 2023

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de ne pas modifier le montant des aides suivantes pour l'année 2023 :

➤ Colis des Rois	15 €
➤ Bons scolaires pour les collégiens	35 €
➤ Bons scolaires pour les lycéens	45 €
➤ Colis Noël Personnes Agées	55 €
➤ Bons de chauffage	120 €

Ecole : Attribution d'une subvention exceptionnelle pour voyage scolaire

Monsieur le Maire informe les Conseillers que les enseignantes de l'école de Martot ont un projet de voyage « classe découverte Normandie ».

Ce projet concerne 28 élèves des classes de Madame LEMOINE et Madame GOMMÉ. Le coût total de ce voyage s'élève à 10 360 €.

Le Conseil Général peut subventionner ces « classes découverte » à hauteur de 50% du coût du séjour, hors transport, à condition que la commune prenne en charge un minimum de 20 % du coût total du voyage, soit 2 072 €.

Sur demande de Madame LEMOINE, directrice de l'école, monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 072 €, à la coopérative scolaire afin de permettre à tous les élèves de bénéficier de ce projet éducatif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, au versement de cette subvention exceptionnelle qui sera inscrite au budget primitif 2023.

Révision des taux de taxe d'aménagement en fonction des zones du PLUi

Monsieur le Maire propose aux conseillers de réviser les taux de taxe d'aménagement en fonction des différentes zones du PLUi. Il rappelle que la taxe d'aménagement a été créée pour financer les équipements publics de la commune, et qu'elle est applicable depuis le 1^{er} mars 2012.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de fixer le taux de taxe d'aménagement à **5% sur les zones UZ et N (Nhe et Nc compris) du PLUi.**

- de fixer le taux de la taxe d'aménagement à **3% sur le reste du territoire de la commune.**

Encaissement de chèque de Groupama

Le Maire informe les conseillers qu'il convient d'encaisser le chèque de GROUPAMA d'un montant de 1 505 € correspondant au remboursement d'un sinistre survenu le 4 juin 2022.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne son accord pour l'encaissement de ce chèque.

AU CONSEIL

QUESTIONS DIVERSES

Réglage de l'éclairage public

Monsieur le Maire rappelle qu'il est essentiel de contrôler au mieux nos consommations énergétiques. Pour cela, il propose aux membres du conseil de revoir la période de coupure nocturne de l'éclairage public. La coupure actuelle est de 0h00 à 5h00, monsieur le Maire propose de la passer de 23h00 à 6h00.

De même, pour l'allumage et l'extinction de l'éclairage public, celui-ci sera réglé en fonction de l'horloge astronomique.

Le Conseil Municipal donne son accord à ces propositions

SIEGE : programmation des travaux 2023

Comme chaque année, le Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE) demande à connaître nos besoins en travaux. Monsieur le Maire et Monsieur Maurice DURUFLÉ, délégué au SIEGE proposent de terminer le remplacement des mâts d'éclairage public qui ne sont pas équipés de LED, il s'agit de :

- 5 mâts sur le parking de la salle communale
- sur les 5 mâts des parkings de la mairie, seule 1 lanterne sera remplacée sur les candélabres à 2 lanternes
- 1 mât dans l'impasse de la rue de l'Eure
- 7 mâts route d'Elbeuf (RD321)

Monsieur le Maire et Monsieur DURUFLÉ proposent également de demander la pose d'un mât d'éclairage public autonome au croisement de la RD321 et de la voie rurale n°22 dite du Quai à Tuiles afin de sécuriser les entrées et sorties des véhicules empruntant la VR22.

Le conseil municipal donne son accord à ces propositions.

Règlement de clôtures

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'un règlement de clôtures est à l'étude au niveau de la CASE et sera prochainement soumis à l'avis du conseil municipal. Pour Martot, 2 règlements seront mis en place l'un pour la zone verte correspondant au village historique, l'autre pour la zone jaune correspondant aux lotissements.

Sécurité RD321

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux du rond-point prévu au niveau du carrefour « GRAJEWSKI » devraient être réalisés en 2023.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le 26 septembre le CCAS s'est réuni sous la présidence de François Charlier. L'organisation du repas des Anciens, de l'arbre de Noël qui aura lieu le 17 décembre après-midi était à l'ordre du jour ainsi que la préparation du colis de Noël et du colis des rois pour les Anciens. Le CCAS a aussi retenu la proposition d'aide financière pour l'installation d'un système d'alerte « Présence verte » chez les personnes âgées, surtout celles vivant seules et avec une santé précaire. Le bon de chauffage de 120 € est reconduit pour les foyers de personnes âgées.

ON EN PARLE

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue
à Imriel, Charlie Putman
né le 28 juin 2022
à Saint Aubin lès Elbeuf
Félicitations aux parents
domiciliés rue de l'Eure

Médailles d'honneur du travail
Promotion du 14 juillet 2022
Jean-Jacques DELAUNEY Médaille d'or
Brigitte DUHAZÉ Médailles d'argent,
de vermeil, d'or et de grand or
Félicitations aux récipiendaires

Mariages

Le Maire a célébré le mariage de
Clément Tassery et de
Audren Sybille
le 23 juillet

et

celui de Natacha Poittevin
et de Delphine Eurieult
le 27 août.

Nous présentons tous nos vœux
de bonheur aux nouveaux époux.

SITE DE LA COMMUNE

INFOS EN TEMPS RÉEL ,
UN RÉFLEXE : ALLER SUR LE SITE www.martot.fr + Facebook

Ou INSTALLER PANNEAU POCKET (VOIR PAGE 14)

MESSES À MARTOT

Les prochaines messes à Martot auront lieu à 9h30 les dimanches :
13 novembre - 11 décembre - 8 janvier - 12 février - 12 mars
14 mai - 4 juin - 9 juillet - 13 août



BOOK – TROC

Françoise vous accueille les mardis
des semaines paires entre 18h et 19h00
à la bibliothèque située
dans l'ancien logement de l'école.

Les prêts sont gratuits ; le principe est simple : vous venez avec un
livre, (et même sans livre), vous repartez avec un autre.

*Les personnes souhaitant faire un don de livres sont invités à se présenter
lors de l'ouverture de la bibliothèque ou à prendre contact avec la mairie
au 02.35.81.58.59*



N'oubliez
PAS:
DES LIVRES À
VOTRE
DISPOSITION

GRATUITEMENT
DANS LA BOÎTE AUX
LIVRES SITUÉE PLACE
DE LA MAIRIE

ON EN PARLE

C'est la rentrée !



Les vacances sont terminées : parents et enfants se sont retrouvés à l'école pour ce premier jour redouté par les uns, attendu par les autres. La nouvelle directrice Céline Lemoine a accueilli parents et enfants en leur proposant café ou jus

de fruits. Dès les premières minutes, les enfants, heureux de se retrouver ont profité du module de jeux ou improvisé une partie de football. Les plus perspicaces ont remarqué que la peinture du préau avait été refaite.

Il ne reste plus qu'à souhaiter à tous une très bonne année scolaire.



HALLOWEEN SAMEDI 5 NOVEMBRE



Vous vous demandez probablement ce qui se trame pour Halloween cette année????

N'ayez crainte, enfin, OUI!!! Préparez vous à frissonner de plus belle en 2022. L'équipe machiavélique vous donne rendez vous **samedi 05 novembre 2022 à 15h00 au château de Martot** pour résoudre une enquête criminelle. Si vous n'êtes pas pétichards, venez nombreux pour perquisitionner le domaine. Le château "DIX TOIRE A DORMIR DEBOUT" vous révélera sûrement ses secrets.

ENTRÉE RÉSERVÉE AUX ENFANTS DÉGUISÉS ET COURAGEUX ÂGÉS JUSQU'À 12 ANS

ARBRE DE NOËL : SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Si je vous dis: ROUGE, BARBE, CONFISERIES, FÊTE... Vous pensez probablement au Père Noël!!! BRAVO!!!! Fidèle, comme chaque année, le vieux bonhomme donne rendez vous aux enfants le samedi 17 décembre après midi pour faire sa tournée dans les quartiers du village.

L'horaire du passage du Père Noël dans les différents quartiers fera l'objet d'une information ultérieure.



ON EN PARLE

Un dimanche champêtre, châtelain, estival

Compte-rendu proposé par Hélène Gandossi

Dimanche 11 septembre, la commune de Martot conviait ses habitants dans le parc du château pour partager un pique-nique en famille entre amis, entre voisins...

Partager un repas tous ensemble n'est qu'une petite partie du programme qui attendait nos invités : Marceline et son tracteur ont apporté l'apéritif normand offert par la municipalité. Sur son plateau décoré avec soin, étaient confortablement installés nos animateurs de la journée : Lucien, Marguerite et Bertille.

Lors de la tombola, les trois compères ont présenté un couple d'épouvantails devenu la mascotte de la manifestation. Madame Lesueur est ainsi devenue la marraine de « Catherine » et Madame TUIN est devenue la marraine de « Thomas » jusqu'au prochain repas champêtre qui sera organisé l'année prochaine. Tous deux ont remporté un magnifique panier garni.

Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges : Châteaux gonflables, jeux en bois, balade à dos d'ânes, et un grand tournoi de pétanqu'œufs. Les vainqueurs ont été récompensés de leur performance : places de cinéma, de parc de loisirs, bouteille de champagne, un repas au restaurant...

Les mairaines en compagnie des animateurs



Les champions du « Pétanqu'œufs » : Kilian Quenneville, Mylène Candelibes, Emmanuel Mérot, Thierry et Eva Percherancier

La précieuse collaboration entre les élus municipaux, des membres de l'Amicale, du personnel communal, des prestataires et de toutes les bonnes volontés a contribué à la réussite de cette journée conviviale que nous espérons bien renouveler chaque année.

Voir photos dans « le trimestre en photos »

Les petits comme les plus grands se sont amusés et n'ont pas vu l'après-midi passer tellement l'ambiance était au beau fixe.

Alors que le site du château retrouvait son calme, l'animation se poursuivait par un dernier jeu « un, deux trois, soleil » avec les ânes de la ferme du Halage. Mais lorsqu'il s'agit de faire équipe avec un équidé pour remporter le jeu, sans carottes, ça se corse !!! Fous rires garantis.



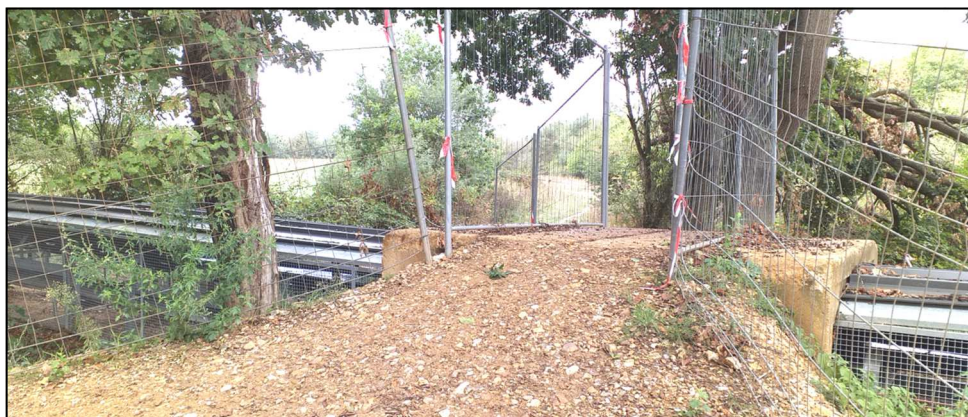
ON EN PARLE

La quincaillerie Sétin s'agrandit et des travaux sont réalisés rue de Saint Pierre pour approvisionner l'entreprise en gaz.



ACCÈS À LA FORÊT DE BORD

À gauche le tapis roulant en fonctionnement pour les futures extractions dans la zone de la Marasse. Ci-dessous : le passage pour piétons et cyclistes au-dessus des bandes transporteuses pour pouvoir accéder à la forêt de Bord et à la Marasse.



LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Les personnes qui ont mis une option sur la location de la salle pour **2023** et qui ne sont pas en possession de la ***fiche de couleur VERTE*** confirmant la location sont priées de se présenter au plus tôt en mairie où ce document leur sera remis.

ON EN PARLE



ECLAIRAGE PUBLIC

Fin de la rénovation des mâts d'éclairage public avec des « leds » dans la commune.

La résidence Saint Aignan a vu ses derniers poteaux qui n'avaient pu être changés l'an dernier remplacés par des nouveaux ; de même la Résidence « La Roselière » a été équipée de ces nouveaux mâts.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Dans le cadre des économies d'énergie, le Conseil municipal a décidé l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h. (0h à 5h précédemment)

Début de construction des différents pavillons de la rue du chêne



pour garder un village propre !

Fin septembre, une entreprise est intervenue pour nettoyer les différentes rues. ce qui nous a permis de retrouver un village propre. Nous avons été confrontés, cette année à la nécessité d'un passage supplémentaire en raison de la sécheresse qui, en fait, même si c'est inattendu, a généré une forte croissance des mauvaises herbes.

Pour maintenir la propreté de notre village, nous avons besoin de l'aide de tous les habitants.

La loi Labbé (du nom du sénateur écologiste), qui date du 6 février 2014, entrée en application le 1er janvier 2019, a interdit aux collectivités locales l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, cimetières, promenades et voiries accessibles au public.

De ce fait, la commune, qui par ailleurs a signé la charte « zéro pesticide », ne peut plus assurer le désherbage de l'ensemble de l'espace public.

Nous demandons donc à chaque habitant de participer à l'effort collectif en désherbant le trottoir devant chez lui. (Il y a, en effet, obligation légale de l'entretenir, que l'on soit propriétaire ou locataire).

Merci de votre compréhension et de votre aide pour la propreté de notre village.

Nous comptons sur vous !

ON EN PARLE

OCTOBRE ROSE



Le dimanche 9 octobre plus de 500 personnes étaient rassemblées à Criquebeuf sur Seine pour lever des fonds contre le cancer du sein. Cet événement était organisé, conjointement par les villes de Criquebeuf sur Seine et de Martot. Les bénévoles des 2 communes ont permis la bonne marche de cet événement .



Des bénévoles de Martot sur le parcours

Les 500 tee-shirts « Octobre rose » ont tous été vendus. Des stands étaient aussi sur place pour proposer divers objets : le produit de la vente était au profit « d'octobre rose ».

À l'issue de la marche solidaire de 6 km dans les rues de Criquebeuf, les participants ont été invités à un apéritif offert par les 2 municipalités.

Rencontre de fin de stage avec Lucie Cocagne

Nous avons promis de revoir Lucie Cocagne à la fin de son stage à la mairie de Martot dans le cadre du Service National Universel.

Nous lui avons posé quelques questions sur son ressenti et les choses positives ou négatives de sa présence au sein de l'administration de la commune.

« J'ai été surprise par la quantité de travail administratif et par la complexité de celui-ci. On ne se rend pas compte du temps que passe le personnel communal et les élus à répondre aux problèmes quotidiens d'une commune.

J'ai aimé participer à la préparation des élections, c'est une vraie découverte citoyenne.

J'ai organisé le ramassage des déchets se trouvant au bord de l'Eure. Cette démarche avec les élèves et quelques habitants m'a permis de prendre conscience des problèmes écologiques quotidiens qui pourraient être résolus facilement par chaque citoyen.

J'ai participé aussi, à la restauration du char funéraire qui se trouve maintenant dans l'église de Martot.

ON EN PARLE

Mon plus grand regret est de ne pas avoir eu des contact avec les enfants de l'école. J'ai aussi trouvé trop court le temps de ce stage.

Je tiens à remercier de nouveau la commune de Martot et principalement son maire de m'avoir si bien accueillie. »

Nous tenons aussi à te remercier de ton investissement et de ton comportement utile et responsable. Tu seras toujours la bienvenue dans la mairie de Martot.

Compétition canoë-kayak du 16 octobre 2022



Le dimanche 16 octobre, une compétition de canoë-kayak s'est déroulée sur l'Eure entre les communes de Criquebeuf-sur-Seine, Martot et Saint Pierre lès Elbeuf.

Organisée par le club de canoë-kayak du Bassin Elbeuvien de Saint Aubin lès Elbeuf, cette course régionale de descente MASS START était insolite au championnat de Normandie. 60 bateaux se sont affrontés sur le parcours chronométré de 4 kms.



De nombreux clubs locaux étaient représentés (Elbeuf, Louviers, Val de Reuil) avec en prime la présence de Charles Ferrion champion d'Europe 2022 de canoë du club d'Argentan.

Après cette première édition réussie, les organisateurs pensent renouveler la compétition l'année prochaine.

ON EN PARLE



LA COMMUNE DE MARTOT S'ÉQUIPE DE L'APPLICATION PANNEAU POCKET POUR VOUS INFORMER PLUS RAPIDEMENT

100% GRATUIT – 100% ANONYME – 0% PUBLICITÉ

Soyez les premiers informés en
téléchargeant gratuitement l'application



Scannez-moi



Play Store



Apple Store



App Gallery

1 Téléchargez gratuitement l'application

2 Recherchez votre Commune ou votre Code Postal

3 Cliquez sur le  pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

16:19

< Retour 5/7

Ma commune
69003
Publié le 27/06/2022

La Mairie à votre écoute

Dangers sur la voirie, problème d'éclairage public, dysfonctionnement réseau téléphonique ou tout autre signalement...

Vos **signalements** sont précieux. Tous les habitants peuvent faire remonter leurs observations, demandes ou remarques par mail [en cliquant ici](#). Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre des photos

RECHERCHE FAVORIS AGENDA AUTRES

ON EN PARLE

INFOS POUR LES ANCIENS

Le **colis de Noël** leur sera distribué le samedi 17 décembre.

Le **colis des rois** le samedi 21 janvier

Versement du **bon chauffage** en janvier

Aide financière pour les systèmes d'alerte

Le Centre Communal d'Action Sociale, sur proposition du Maire, a décidé de prendre en charge des frais d'installation d'un système d'alerte (type Présence Verte) pour les personnes âgées, ce qui leur permet d'être plus en sécurité, en cas d'accident ou de malaise (l'abonnement reste à la charge de l'intéressé). Pour toute prévision d'installation, s'adresser à la mairie.02.35.81.58.59

THÉÂTRE

C'est la rentrée avec beaucoup de plaisir pour les « apprentis acteurs » sous la direction de Yohann Blondel.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes les jeudis de 17h45 à 19h15.

Pour les inscriptions éventuelles s'adresser à l'école.



Les « acteurs en herbe » sous la direction de Yohann qui expriment des sentiments différents



De bien belles grappes dans un jardin martotais avec grossissement d'une partie pour mieux les apercevoir

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

PLUIH- Application depuis le 01/01/2020

Légende

SF : Sans Formalité

DP : Déclaration Préalable (délai d'instruction : 1 mois ou 2 mois si situé dans le périmètre classé)

PC : Permis de Construire (délai d'instruction : 2 ou 3 mois si situé dans le périmètre classé)

Légende Surface

SP : Surface de Plancher

ES : Surface d'Emprise au Sol

Attention : Début des travaux uniquement après accord

TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTERIEUR D'UN BATIMENT EXISTANT

- Toutes les modifications de l'aspect extérieur du bâtiment (ex: velux) : **DP**
- Travaux d'entretien, réparations ordinaires et remplacement à l'identique (remplacement de fenêtre) : **SF**
- Ravalement : **DP**

PISCINE

- Bassin < 10 m² : **SF**
- Bassin entre 10 m² et 100 m² non couvert ou avec une ouverture < à 1,80 m : **DP**
- Bassin > 100 m² ou avec couverture modulable > à 1,80 m : **PC**
- Périmètre classé : **DP**

CONSTRUCTION NOUVELLE (créant de la SP et de la ES)

- < 5 m² : **SF**
- entre 5 m² et 20 m² et H < 12m : **DP**
- entre 5 m² et 20 m² et H > 12m : **PC**
- > 20 m² : **PC**

SERRE ET CHASSIS

- Hauteur < 1,80 m : **SF**
- 1,80 m < H < 4m : **DP**
- Hauteur > 4m : **PC**

TRAVAUX D'EXTENSION (créant de la SP et de la ES)

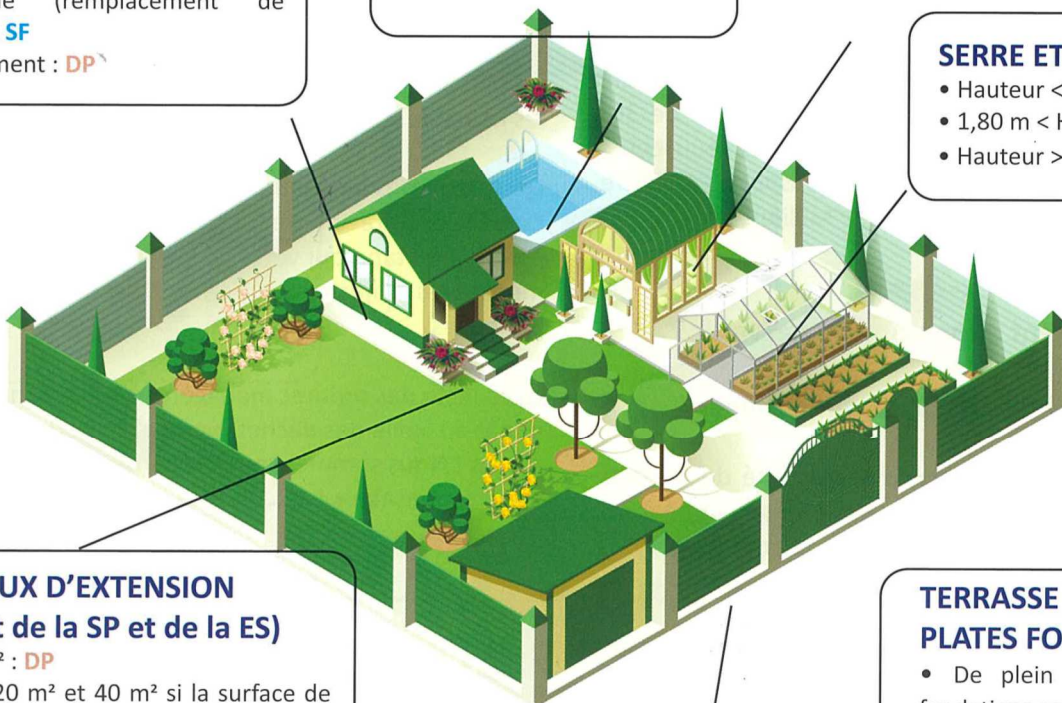
- < 20 m² : **DP**
- entre 20 m² et 40 m² si la surface de construction initiale + extension < 150 m² si le terrain est situé en zone urbaine du PLU : **DP**
- entre 20 m² et 40 m² et surface totale de plancher ou d'emprise au sol (construction initiale + extension) 150 m² : **PC**

PORTAIL, MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

- Voir règles PLUIH : **DP**

TERRASSE OU PLATES FORMES

- De plein pied et sans fondations profondes : **SF**



ON EN PARLE

INFORMATIONS URBANISME EN ZONE URBAINE

CLÔTURES

1- En limite d'emprise publique ou le long des voies

Sont interdits:

- * Les plaques en béton, en matière plastique, la tôle ondulée ou le fibrociment.
- * Les surélévations de murs par des éléments pare-vues fabriqués en matière plastique, aluminium, matériaux de synthèse, ainsi que les surélévations des murs traditionnels

Sont autorisés:

- * Les haies végétales composées d'essences locales et diversifiées, doublées ou non d'un dispositif à claire-voie de type grillage ou barreaudage de couleur verte ou grise et d'une hauteur maximum de 1.60 m mesurée à partir du niveau du trottoir.
- * Les portails et portillons ainsi que leurs piliers dès lors qu'ils sont d'aspect simple, opaque ou ajouré, et présentent une harmonie avec le reste de la clôture et les constructions situées sur le terrain considéré.

Quelques dérogations sont possibles suivant l'environnement : voir les services de la mairie.

2- En limites séparatives de propriété

- * La hauteur sera limitée à 2 mètres (hauteur calculée à partir du terrain naturel)
- * Le long des limites avec une zone naturelle ou agricole, les seules clôtures autorisées sont les haies d'essences locales et diversifiées, doublées ou non d'un grillage de couleur verte ou grise (murs pleins autorisés en zone UZ)

TAXE D'AMÉNAGEMENT

Pour avoir des informations sur le calcul de cette taxe et les modalités de paiement :

Cette taxe est due pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement. Elle est payable en 2 fois à la première et à la deuxième date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (Permis ou déclaration préalable).

Pour calculer votre taxe d'aménagement : www.tax-aménagement.fr

Autres renseignements

et www.agglo-seine-eure.fr et contact@taxe-amenagement.fr

ON EN PARLE

UNE VISITE AU MINI-TRAIN D'IGOVILLE

Près de Pont-de-l'Arche, en Vallée de Seine, entendez-vous siffler le train ? A Igoville, 255 rue de la ravine, l'Amicale des Cheminots de Haute-Normandie bichonne une riche installation de modélisme ferroviaire, qui autorise la circulation simultanée de 7 trains. Des machines à vapeur qui sifflent et fument comme des grandes, des diesels et autorails qui klaxonnent pour saluer les visiteurs... : la maquette est une copie de toutes les voies de circulation qui existent sur le terrain entre les gares de Sotteville et Vernon. Lors de cette découverte attachante, vous retrouvez votre âme d'enfant pour un moment idéal à partager en famille. Des nocturnes sont possibles à toute heure de l'après-midi.

La visite est libre mais tout don, si modeste soit-il, est le bienvenu. Il permettra l'entretien des machines et l'achat de nouveaux matériels.

VISITES LES MERCREDIS ET SAMEDIS DE 14H À 17H30



ON EN PARLE

GRAVITY : PARC DES DÉFIS

Venez vivre des sensations inédites au Parc « Gravity » rue aux Thuilliers à Saint Pierre lès Elbeuf.

Concept : Pratiquer l'escalade de loisirs 100% fun. Un parc indoor permettant de grimper au sommet des « buildings » de grimper aux murs ou de se jeter du haut d'une grue de 7 mètres.

Activités pour tous les âges à partir de 5 ans



Horaires :

Période scolaire : mercredi et dimanche 10h -12h et 14h -19h
Samedi 10h -12h et 14h -23h

Vacances scolaires : ouvert 7 jours sur 7 : 10h -12 h et 14h - 19 h
Vendredi et samedi jusqu'à 23 h.

Contact : 07 66 30 87 80 ou @gravity-parc-des-defis.fr

En raison de l'affluence, nécessité de prendre rendez-vous.

ON EN PARLE

SÉQUOIA AVENTURES : UN PARC ACCROBRANCHE À VOTRE PORTE

L'équipe du parc accrobranche Séquoia Aventure vous accueille sur ses parcours ombragés pour le plaisir des petits et des grands. L'accrobranche est une activité pour tous, entre ciel et terre, en toute sécurité, et toujours sous l'œil attentif des opérateurs qualifiés du Parc Séquoia Aventure.

Au programme, tyrolienne, sauts de tarzan, funambules, passerelles, skate-liane... Plus d'une centaine d'ateliers sur des parcours de niveaux et difficultés différents qui rivalisent d'originalités.

Adresse : 17 route de Pont-de-l'Arche - 76320 Saint-Pierre-lès-Elbeuf

Site internet : www.sequoia-aventure.fr

Téléphone : 06 16 87 45 93

Mail : hedouinherve@gmail.com



LES TARIFS

POUR LES 3 À 8 ANS
12€ (parcours et durée illimités)

POUR LES 9 À 15 ANS
16€ (parcours et durée illimités)

POUR LES 16 ANS ET PLUS
20€ (parcours et durée illimités)

LES HEURES D'OUVERTURE

AVRIL À OCTOBRE
Mercredi, samedi, dimanche : 13h à 18h

JUILLET ET AOÛT
Tous les jours : 10h à 19h

La famille Hédouin qui dirige le parc Séquoia aventures a accueilli gracieusement les enfants de l'école dans laquelle leur fils Herwann est scolarisé. Un très grand merci de tous pour cette généreuse et enrichissante initiative

AU PROGRAMME

Don du sang : calendrier 2021-2022

L'Établissement Français du Sang vous donne rendez-vous

à la salle communale de 15h à 19h30 Le mercredi 30 novembre 2022

N'oubliez pas de noter cette date sur votre agenda pour les rendez-vous de générosité.

www.dondusang.net



*N'oubliez pas le passage à l'heure d'hiver qui aura lieu dans la nuit du **dernier samedi d'octobre.***

*Pour ceux et celles qui se posent à chaque fois la grande question lorsque vient le temps de changer l'heure : **On avance ou on recule ?***

Voici la méthode : ...en OCTOBRE : Se termine par RE donc on REcule l'heure

...en AVRIL : Débute par AV donc on AVance l'heure

Il faut juste s'en souvenir ! C'est cool hein ??

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

les habitants sont conviés à
la cérémonie au Monument aux Morts le
vendredi 11 novembre 2022, à 10h15.
Le verre de l'amitié sera ensuite offert aux
participants

VŒUX DU MAIRE

Le Maire présentera
ses vœux à la population
le samedi 7 janvier 2023 à 17h30

REPAS DES ANCIENS

**Il aura lieu à la salle le
Dimanche 6 novembre 2022 à midi**

EXPOSITION DE PEINTURES

Le Maire et la commission culturelle ont
le plaisir de vous annoncer qu'après 3 ans
d'interruption

**L'EXPOSITION DE PEINTURES
se tiendra à la salle des fêtes
LES 14 ET 15 JANVIER 2023**

Les habitants sont invités à venir
découvrir les œuvres exposées.
Les visiteurs seront appelés à voter pour
l'œuvre de leur choix :
le « prix du public »
récompensera le peintre dont le tableau
aura obtenu le plus de voix.

MARCHÉ DE NOËL

Après une trop longue interruption due
à la pandémie de covid, la commune est
heureuse de vous informer qu'elle orga-
nise le Marché de Noël, en collaboration
avec l'Amicale à la salle communale le

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE
et vous invite à y venir nombreux

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT

FÊTE DE LA FIN DU CENTRE DE LOISIRS À MARTOT

Yohann nous a fait parvenir le compte-rendu suivant:

Du 22 au 26 août dernier, le centre de loisirs de Criquebeuf proposait deux ateliers.

Le premier Création de maquettes en carton et le second Hip-hop acrobatique.

Trois de nos petits martotais se sont prêtés au jeu.

Camille Carpentier et Maëline Monchy ont pu montrer leur souplesse avec des figures acrobatiques sur de la musique Hip-hop.

Aymeric Mérot a, quant à lui, su démontrer ses talents artistiques grâce à son plan et sa maquette en carton d'un château, qui lui ont valu d'être le grand vainqueur du petit concours mis en place.



DON DU SANG GESTE ALTRUISTE ET BÉNÉVOLE !

La collecte de sang organisée le 28 septembre 2022 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « TI'TOINE », a permis d'accueillir 68 donneurs (dont 5 nouveaux) .

Rappel : *Il faut être âgé de 18 à 70 ans pour donner son sang. Sur 12 mois, les femmes peuvent faire 4 dons et les hommes 6 .*

Assemblée Générale de l'Amicale du 30 Septembre 2022



Accueil :

Le président remercie de leur présence les 35 personnes qui assistent à cette réunion, principalement le maire de Martot et ses adjoints et le président de l'Association ADN . Il est heureux de constater que de nouveaux habitants de la commune sont présents et souhaitent faire partie de l'Amicale. Il remercie aussi l'ancienne Présidente, Mauricette Garin , de tout le travail qu'elle a accompli à la tête de l'association et lui souhaite un bon rétablissement. Il passe la parole à Jean Paul pour un bref historique de l'Amicale.

Historique :

Jean-Paul rappelle qu'il était, en tant qu'instituteur et avec les parents d'élèves, à l'origine de l'Amicale créée en octobre 1979

Celle-ci a grandi et son parcours est parsemé de défilés de chars, de yoga, de théâtre amateur ou professionnel, de courses d'ânes, de tennis de table, de tennis, de bals, de repas, de sorties, de voyages, de lotos, de marchés de Noël en collaboration avec la municipalité, et j'en oublie ...

Il souhaite que l'Amicale retrouve un peu de cette joie de vivre, et repasse la parole au président pour le rapport moral.

Rapport Moral :

Le Président présente les activités de cette année. Si le loto du mois d'avril a été décevant du fait du nombre peu élevé de participants, la foire à tout de l'Ascension a été un franc succès. Plus de 100 exposants et ceux-ci sont repartis enchantés de leur journée. Un grand merci à tous les membres présents ce jour-là pour cette organisation et merci aussi à la Communauté de Communes pour le prêt des jardins du château.

Le président souhaite que le nouveau conseil d'administration soit rajeuni et comporte de nouveaux habitants. Pour cela, cette année, tout le conseil est renouvelable.

Il est nécessaire aussi que le poste de Vice-Président soit confié à une personne qui souhaite par la suite prendre la succession du président et s'y prépare. Il souhaite aussi que le secrétariat et la trésorerie comportent une personne supplémentaire dans le but de rajeunir petit à petit le bureau.

Les responsables de chaque activité seront responsables de celle-ci et devront en toute autonomie prendre en charge celle-ci. Ce sera peut-être un peu difficile au début, mais les anciens seront là pour les aider.

Rapport Financier :

Les trésoriers présentent un compte financier en déficit de 88,39 euros. Si le déficit du Loto a été de 696,85, celui-ci a été compensé par un bénéfice de 941,32 euros grâce à la foire à tout.

Il est rappelé aussi que l'Amicale gère les finances de la commission culturelle qui organise au nom de la commune l'exposition de peintures. Celle-ci n'ayant pu avoir lieu depuis deux ans mais ayant occasionné des frais, le compte financier est un peu faussé.

Les trésoriers et le président souhaitent que celui-ci soit dorénavant arrêté au 31/12 au lieu du 30/09, ce qui sera plus facile à gérer.

Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

Toutes les personnes qui se sont présentées pour être membre du conseil d'Administration sont élues. La prochaine réunion se tiendra le lundi 17 octobre à 18h à la mairie de Martot.

Le président de L'Association ADN présente l'exposition mycologique qui aura lieu au château de Martot du 17 au 23 Octobre avec cueillettes en forêt.



Le président de L'Association ADN présente l'exposition mycologique



Le président remercie de nouveau les participants de leur présence et, avant de clore la réunion et de se retrouver autour d'un buffet garni, il fait remettre par des membres du conseil un cadeau à Marjorie Labiffe (photo ci-contre) pour la remercier de toute l'aide qu'elle apporte aux manifestations de l'Amicale.



AMICALE ÉCHOS

Les Activités de l'Amicale en 2022

Puces des couturières

Le Dimanche 13 Novembre de 9h à 17h à la salle communale de Martot

Inscription : 06 69 63 33 28 ou amicalemartot@gmail.com

Bourse aux Jouets

Le Dimanche 27 Novembre de 9h à 17h à la salle communale de Martot

Inscription : 06 26 69 77 92 ou amicalemartot@gmail.com

Marché de Noël

En association avec la commune de Martot

Le Dimanche 4 Décembre de 9h à 17h à la salle communale de Martot

Inscription : 06 26 69 77 92 ou amicalemartot@gmail.com

Les activités de 2023 ne sont pas déterminées à l'heure du bouclage du journal : vous recevrez donc ultérieurement, dans votre boîte aux lettres, le programme 2023.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

ACTIVITÉS PERMANENTES

Activités	Fréquences	Horaires	Contact
Broderie	Le mardi	14h30 à 17h	Édith DEBOOS
Théâtre (enfants, ados)	Tous les jeudis	17h45 à 19h15	Yohann BLONDEL
			«
Bibliothèque	Tous les mardis des semaines paires.	18h -19h	Françoise CLOUSIER



AMICALE ÉCHOS

Conseil d'administration de l'Amicale du 17 Octobre 2022

Election du bureau :

Président :	Mr Clousier Daniel
Vice-président :	Mr Blondel Yohann
Secrétaire :	Me Clousier Françoise
Secrétaire Adj :	Mr Combes Jean-Paul
Aide secrétaire :	Mr Clousier Daniel
Trésorière :	Me Quenneville Joëlle
Trésorière adj :	Me Blondel Martine
Aide Trésorière :	Me Drouet Franca

Responsables activités permanentes :

Couture : Edith Deboos
Théâtre : Yohann Blondel
Book troc : Françoise Clousier

Puces couturières : Edith Deboos, Martine Blondel

Bourse aux jouets : Daniel Clousier, Didier Blondel

Marché de Noel : Daniel Clousier, Quenneville Joelle, Martine Blondel ,
Combes Jean-Paul, Municipalité de Martot.

Coinchée dominos : Autechaud Fabrice, Blondel Martine

Loto : Daniel Clousier, Joelle Quenneville, Blondel Yohann, Blondel Didier

Bourse aux vêtements : Françoise Clousier, Edith Deboos , Kathy Poussier

Après midi jeux enf /ados : Yohann Blondel, Franca Drouet

Après-midi jeux enf, ados, adultes du 10/06 suivi le soir du repas des voisins

à la salle communale : LE BUREAU DE L'AMICALE

Le 11/06 : Après-midi Armada avec feu artifice sur bateau ??

Foire à Tout : 2 Dates : le jeudi 18 mai et le Dimanche 17 septembre
Daniel Clousier, le Bureau, Raynald Cardon

Commission Voyage, sorties, théâtre : Combes Jean-Paul, Clousier Daniel,
Clousier Françoise, Quenneville Joelle, Drouet Jocelyn, Labiffe Marjorie.

Buvette : Quenneville Joëlle, Blondel Martine .



Infos de l'école

SORTIE AU PARC « SEQUOIA AVENTURES »



On est partis à 10h de l'école en mini-bus. On a attendu les autres. Pendant ce temps là, nous on jouait dans les structures. Quand ils sont arrivés, on a mis le baudrier et après on a fait un premier parcours pour s'échauffer on a fait les parcours bleu, vert et rose après on a mangé et on a fait les parcours. On a fait le blanc, rouge, violet, orange, marron et noir. En attendant les parents, on a joué dans les structures.

Noam Aymeric Méli Mandy

On a mis le baudrier . Après on a testé pour savoir comment on faisait. Il faut mettre le mousqueton sur la ligne de vie. Il y a une tyrolienne, mettre la poulie dans le mousqueton dans le premier trou. Ensuite mettre toujours le trou vers le haut pour passer les plaques. Il y a des parcours de couleurs différentes vert, bleu, rose, blanc, rouge, violet, orange, noir et marron.

Timéo B. Pierre Warren



On est allés à l'accrobranche. Puis on a fait des parcours. Moi j'ai fait les parcours bleu, vert et rose. J'ai passé une bonne journée.

Maëline

L'accrobranche c'était bien. Le vert était dur . Mathys

L'accrobranche c' était bien. J'ai aimé les tyroliennes et le parcours violet j'ai aimé, le blanc est difficile.

Logan

Hier, on est allés à l'accrobranche. C'était bien mais j'avais peur des tyroliennes. Sinon ça m'a beaucoup plu.

Lilou

L' accrobranche

Merci de nous avoir invités c'était trop bien ;le circuit noir passe au dessus du château, ça fait peur. Il y a des jeux.

Timéo Sacha Téo



NET . INFOS

4 Enceintes portables pour prolonger l'été

Pour jouer de la musique en extérieur, différentes enceintes Bluetooth répondent aux besoins de chacun . En voici 4 pour tous les usages.

Sur la terrasse: HYPERBOOM D'ULTIMATE EARS

Devenue une référence depuis son lancement fin 2020, cette enceinte assez massive (36,4x19x19cm pour 5,9 kg) reste mobile grâce à sa poignée de transport. Pour animer une soirée, elle résistera même en extérieur aux premiers embruns automnaux. Hyperboom délivre un son puissant grâce à



ses deux Woofers , deux tweeters et deux radiateurs passifs. Une application dédiée vient en renfort à l'aide d'un égaliseur et même d'un égaliseur adaptatif qui permet, via, un micro intégré, d'optimiser le rendu sonore selon l'environnement de l'enceinte.

Autonomie : 24 heures

Prix : 399 euros

Dans la poche: GX6BT 60 de SHARP

Très accessible, cette petite enceinte (10,1x10,1x4,4 cm pour 230g) convient pour un usage parcimonieux en mobilité. S'accrochant facilement à n'importe quel support à l'aide de son lacet coloré, elle peut aussi être associée à une autre enceinte de la même référence afin de former une paire stéréo. La qualité sonore du produit est honorable, même si les oreilles les plus affînées la trouveront peut-être un peu trop aiguë. Sans application dédiée, l'appareil qui résiste à la poussière et à l'immersion temporaire se pilote à l'aide de quelques touches sur la tranche.



Autonomie 13 heures Prix:39 Euros

NET . INFOS

En balade : ROAM de SONOS



La marque américaine qui a démocratisé le son multiroom propose avec la Roam une petite enceinte nomade qui peut être utilisée en wifi (pour l'intérieur dans le cadre d'une configuration avec d'autres enceintes de la marque) ainsi qu'en Bluetooth . On apprécie la compacité de l'appareil (16,8x6,2x6 cm pour 430 g) et sa qualité sonore. Le fait qu'elle puisse constituer un maillon dans un équipement Sonos est un plus. Contrainte dans ce cas le passage obligé par l'application maison pour lire les morceaux. En Bluetooth, n'importe quel smartphone peut s'y connecter. Elle résiste à l'eau et à la poussière .

Autonomie : 10 heures Prix: 179 euros

A la ceinture : CLIP 4 de JBL



Très pratique, à accrocher à la ceinture (ou sur un sac) à l'aide de son mousqueton intégré, cette enceinte portable (8,6x13,5x4,6 cm pour 239 g) est une véritable baroudeuse grâce à son étanchéité . Disponible en de très nombreux coloris, elle est Bluetooth et est capable de délivrer un son relativement puissant, qui, malgré la petite taille du produit, n'est pas dénué de graves. Un indispensable pour les balades de la rentrée.

Autonomie: 10 heures Prix : 60 Euros

« Pour que le tri ne serve pas à rien ! »

Globalement la mise en place des bacs jaunes et de l'élargissement des consignes de tri sont très positifs, puisque l'on a augmenté de 30% le poids des emballages collectés (moyenne sur 1 année) .

Mais, nous constatons que certains bacs de tri présentés à la collecte contiennent des sacs poubelles noirs. Les ordures ménagères souillent le tri, c'est pourquoi au centre de tri ces sacs sont écartés pour être incinérés. L'autre problème c'est que certains foyers, par commodité pour le stockage ou pour éviter de « salir » leur bac, mettent leurs emballages dans des sacs poubelles noirs.

Or au centre de tri : « sac noir (ou opaque) = ordures ménagères ».

Résultat l'effort de tri n'aura servi à rien !

Certains foyers scotchent un grand sac noir dans leur bac jaune pour éviter de le salir; C'est aussi problématique, car cela complique le travail des équipiers de collecte lors du vidage et bien souvent le sac tombe dans le camion poubelle.

Nous trouvons aussi de l'électroménager et des objets (tuyau d'arrosage, arrosoir, câble, jouet) dans le bac de tri; Comme ce ne sont pas des emballages, ils partent en « refus de tri ». Seuls les emballages seront triés pour être recyclés.

... Et vous trouvez ça drôle ?



AH. L'AUTOMNE !
 Ses feuilles dorées, ses balades
 reuigorantes, sa douce
 lumière, son Doliprane 1000,
 sa vitamine C, ses mouchoirs
 triple épaisseur...

- On ne dit pas « **LE PORC S'INDIGNE** »
 mais « **LE PATE TIQUE** »
- Ne pas confondre « **BAIN DE BOUE** »
 et « **DOUCHE ASSISE** »
- Mieux vaut un « **BALCON** »
 qu'une « **SOIREE NULLE** »

MOTS CROISES M. CAILLOU

Horizontalement :

- 1- agir en douceur
- 2- sourit-il ?
- 3- très cochons
- 4- saint montagnard / au goût acide
- 5- rases de près
- 6- trouva la fin du vers / fait grand
bruit
- 7- préposition / temps variable
- 8- très respectées

Verticalement :

- A- y mettre de la bonne volonté
- B- belle mais piquante
- C- menu fin / préfixe
- D- grimpette
- E- pierre funèbre / vieille ville
- F- cata

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

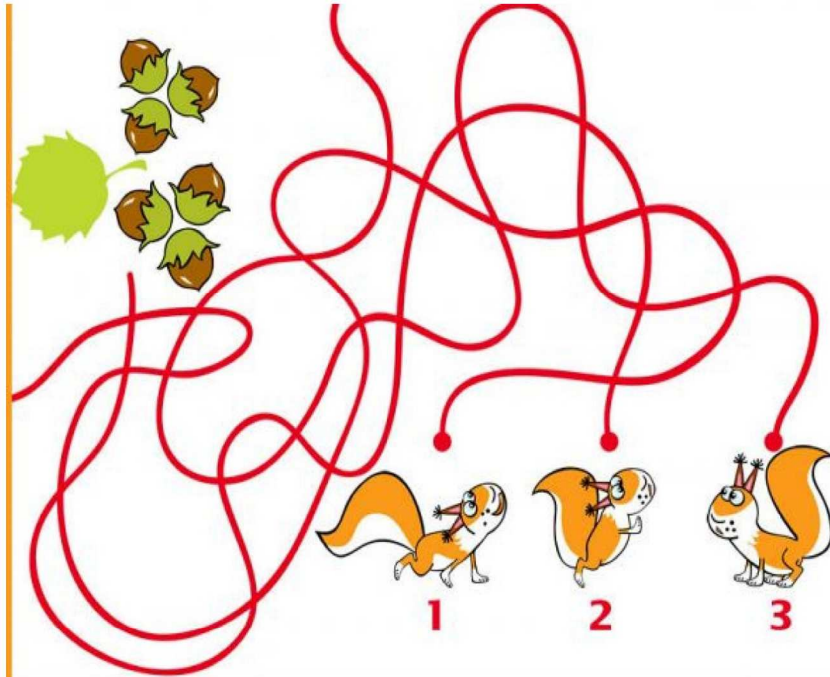
- G- on les aime chauds / de ce monde
- H- dérident les enfants

SOLUTION DES MOTS CROISES EN PAGE 35



LES JEUX

Quel écureuil va retrouver ses glands ?



Charade

1^{er} : contraire de froid

2^{ème} : souhaités au nouvel an

3^{ème} : petit rongeur

4^{ème} : outil du bûcheron

5^{ème} : dans le gruyère

6^{ème} : je vois avec

7^{ème} : petit de la biche

8^{ème} : contraire de tard

9^{ème} : bruit de la vache

Tous se retrouvent à Halloween

rébus

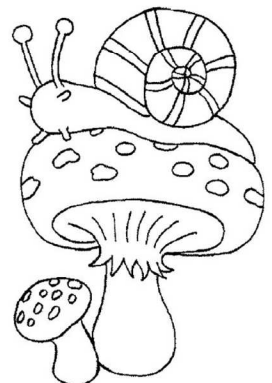


devinettes

● Je suis le dessert préféré des araignées. Qui suis-je ?

● Je suis la sorcière du chocolat. Qui suis-je ?

SOLUTION DES JEUX EN PAGE 35

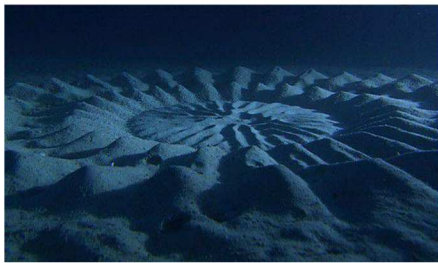


Le saviez-vous ?



Phénomènes étranges

La vague interminable se produit deux fois par an au Brésil, lorsque l'océan Atlantique rencontre l'embouchure du fleuve Amazone. Les vagues qui en résultent peuvent parcourir jusqu'à 800 km à l'intérieur des terres avant de ralentir.



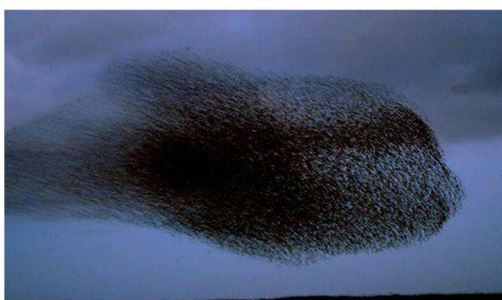
Les mystérieux Crop Circles sous-marins : les poissons-globes au Japon créent ces cercles étranges dans le sable en battant des nageoires.

Des arbres cocons au Pakistan : pendant la saison des inondations, les araignées sont obligées de fuir dans les arbres et leurs toiles créent cet effet.



Les nuages lenticulaires : vous les avez pris pour des OVNI mais ces nuages se produisent lorsque de l'air humide et chaud se refroidit, à une certaine altitude, au contact d'un sommet montagneux par exemple.

La tempête éternelle : l'embouchure de la rivière Catatumbo au Venezuela crée des conditions météorologiques qui conduisent à 160 nuits orageuses consécutives chaque année.



Le soleil noir : formé par une migration massive d'étourneaux européens. Il peut être vu chaque printemps dans le ciel du Danemark.



JEU - CONCOURS RÉSULTATS DU N° 84

Bravo à **Maude SCELLES** qui a remporté le dernier jeu concours !
Une récompense lui sera remise.

Rappel de l'énigme

C'est un objet quelque peu étrange.
Quand on a besoin de lui, on le jette.
Mais bizarrement, lorsqu'il n'est plus utile, on le récupère...

De quel objet s'agit-il ? L'ancre

Nouvelle énigme



Énoncé : Sans elle, point d'impression. Elle nourrit les canons et vous ne devez pas brûler la dernière si vous voulez gagner. Qui est-elle ?

✂.....

.....
Veuillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-Infos n°85 »
dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 30 novembre 2022.**

Nom et prénom :

Adresse :

Réponse :

.....

Tataki de thon

Pour trois ou quatre personnes

Ingrédients :

600 gr de thon blanc, 50 gr de pistaches décortiquées, 1 branche de fenouil, huile d'olive, miel, 1 citron vert,

Pour la marinade :

huile d'olive et mélange d'épices à votre choix.



Taillez le thon en tronçons de 3 cm d'épaisseur, badigeonnez-le avec trois cuillères d'huile d'olive mélangée aux épices et laissez mariner 15 min au frais.

2) Emincez le fenouil, mélangez-le avec une cuillère à soupe de miel, le jus du citron vert et deux cuillères d'huile d'olive. Réservez.

3) Broyez les pistaches décortiquées.

4) Faites chauffer votre poêle et saisissez les morceaux de thon à feu vif, 30 secondes de chaque côté puis roulez-les dans la poudre de pistache.

Servir à l'assiette sur un lit de roquette, accompagné de demi pêches préalablement saisies à la poêle.

Solution mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	C	A	R	E	S	S	E	R
2	O	U	I	S	T	I	T	I
3	O	B	S	C	E	N	E	S
4	P	E		A	L	I	S	E
5	E	P	I	L	E	S		T
6	R	I	M	A		T	N	T
7	E	N		D	U	R	E	E
8	R	E	V	E	R	E	E	S

solutions :

charade : chaud – vœux – souris – scie – trous – yeux – faon – tôt – meuh
chauve-souris, citrouilles, fantômes

devinettes :

- la « mouche » au chocolat
- la fée « Cabosse »

jeu : l'écureuil 2

rébus : Attention, champignons vénéneux !

ORIGINE DE QUELQUES EXPRESSIONS

NOM d'UNE PIPE

« Nom d'une pipe » trouve ses racines dans le monde de la comédie du XVIII^e siècle, parfois très vulgaire, qui dut détourner des jurons religieux (Nom de Dieu !) afin de ne pas s'attirer les foudres de l'église. « Nom d'une pipe », comme « nom de nom » ou « saperlipopette » en sont les exemples les plus criants !

ÊTRE UN VÉRITABLE CORDON BLEU

Ne tombez pas dans le piège, cette expression n'a rien à voir avec l'escalope panée. Elle provient en fait de la couleur du cordon qui fixait la Croix de Malte, médaille distinguant les catholiques du XVI^e siècle. La Légion d'Honneur la remplaça plus tard, mais le fameux cordon bleu resta pour désigner les personnes qualifiées dans un domaine. Comme en cuisine par exemple.

TOMBER DANS LE PANNEAU

On s'imagine bien l'image, mais elle est loin de la réalité ! Le panneau était en fait le nom d'un filet de chasseur utilisé au XVII^e siècle. On comprend mieux l'histoire.

COMPTER POUR DES PRUNES

L'origine de cette expression remonte aux croisades. Damas en Syrie, théâtre de violents combats, était aussi réputé par ses vergers de prunes. Les croisés se prirent ici une belle racée, et n'eurent donc comme seule récompense que celle de déguster les prunes, une bataille pour rien somme toute.

TRIER SUR LE VOLET

Encore une fois, oubliez l'évidence ! Le volet était – au moyen-âge, un voile de toile utilisé par les agriculteurs. Il était destiné à trier méticuleusement les graines comme les pois et les fèves par exemple.

ALLER À VAU-L'EAU

Il faut ici comprendre le terme vau comme val ou aval. Aller à vau-l'eau signifie donc se laisser porter par le courant, sans rien maîtriser, donc sans résultat probant. Assez proche finalement de l'expression voisine : « aller de Charybde en Scylla ». Justement...

ALLER DE CHARYBDE EN SCYLLA

... ou aller de pis en pis ! Charybde et Scylla sont dans la mythologie grecque deux monstres marins installés de part et d'autre d'un détroit. L'un déclenchait un tourbillon l'autre était un récif escarpé. Les marins maladroits en évitant l'un se confrontaient à l'autre. Bam !

AU TEMPS POUR MOI

Une explication très intéressante qui nous permettra enfin de ne plus hésiter sur l'orthographe de l'expression. L'origine est militaire. Lors des défilés, les soldats qui n'étaient pas dans le tempo avouaient ainsi leur erreur : « au temps pour moi, sergent ! ».

TOUCHER LE PACTOLE

Une expression directement reliée à la légende de Crésus ! Le roi né de la mythologie découvrit de l'or à foison dans un fleuve de Turquie nommé le Pactole. On en reste comme deux ronds de flanc !

PUB - INFOS

MARTOT
DIRECT PRODUCTEUR
DISTRIBUTEUR DE LÉGUMES FRAIS
24 HEURES SUR 24 - 7 JOURS SUR 7
10 RUE DE LA MAIRIE
20M APRES LE DOS D'ANE
Tél : 06.98.37.48.05



VENANT D'ELBEUF AU FEU A DROITE
VENANT DE PONT DE L'ARCHE AU FEU
A GAUCHE



LE MERCANTI CAMION
PIZZA

De savoureuses pizzas
sur la place de l'église,
le mercredi de 18h à 21h
tel : 06 07 64 23 64



Nous vous proposons une gamme de légumes en suivant les saisons.

Tous nos légumes cultivés sont issus d'une culture raisonnée pour vous donner la meilleure qualité.

Suivez nous sur notre compte facebook Augredessaisons

AU GRE DES SAISONS

Nicolas et Guillaume LABIFFE vous proposent leurs légumes des quatre saisons.


Notre magasin se situe :
9, rue du Barrage
27340 MARTOT
Tél : 06.13.54.47.29

Le magasin est ouvert les :
Lundi de 15h00 à 19h00
Vendredi de 15h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 13h00
Et à partir de septembre 2017
Le mercredi de 15h00 à 19h00

SARL G.E.F.P.

TRANSPORTS EXPRESS
TOUTES DISTANCES

25 Résidence St Aignan 27340 MARTOT
06 25 51 75 55
02 35 81 22 70
Mail : sarlgef@free.fr
SIRET : 500 019 203 00016



Jacky Dutel
Taxi N°1
Commune de rattachement
Criquebeuf sur Seine
TEL : 06.62.51.61.47
02.35.78.19.33
St Pierre les Elbeuf

A votre disposition pour tous vos transports
Etude TOUTES demandes

24H / 24 7J / 7

Mail : sarlgef@free.fr SIRET : 500 019 203 0016

RMS votre service depuis plus de 20 ans :
Notre société forte de son expérience depuis 1999, vous présente ses multiples services en matière de **propreté, maintenance et rénovation immobilière, entretien d'habitation de tous les types**. Une équipe de professionnels intervenant régulièrement chez nos clients est à votre disposition.
Devis gratuit et renseignements au 02.35.79.89.89

PUB - INFOS



CHAMPAGNE

Gilles LESEURRE
Récoltant - Manipulant
10200 - BAR SUR AUBE

Dépôt d'Elbeuf et de sa région à Martot

☎ 02 35 78 90 19 ou ☎ 06 60 26 78 44

Promo : 13,50 € la bouteille

A consommer avec modération

TAXI MANU

TEL 06.07.77.13.69



Taxi.manu@live.fr
Criquebeuf sur Seine

SONO LIGHT SHOWVINCE



Sonorisation de toutes prestations

Ambiance assurée, avec 18 ans
d'expérience

Rendez-vous sur son site internet

WWW.DJ-VINCE.ORG

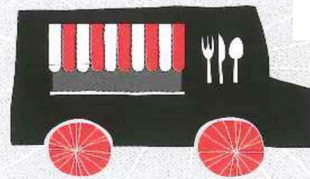
TEL : 06 22 22 66 21

Au Petit Creux

Frites Fraîches maison

Portier

Friterie ambulante traditionnel



1 RUE DE L'EURE 27340 MARTOT

06/79/21/33/82

portierph@Wanadoo.fr
Siren 81525831400013

Olivia Coiffure

salon mixte

Mardi au Vendredi de 9h à 19h et Samedi de 8h à 18h

Téléphone : 02 35 87 07 03

701 Rue Village, 27340 Criquebeuf-sur-Seine

Amandine Pichon

Sophrologue certifiée

06.58.12.37.79

www.apsophrologie.siteweb.fr
27340 Criquebeuf s/ Seine

AVENIR TAXI

06.41.90.05.92

Martial Leheu Artisan taxi

Rouen et agglomération

Aéroports - Gares - Transports toutes distances 24h/24h 7j/7j
Transports malades assis - Agréé CPAM - visites touristiques

MÉMO PRATIQUE

COM. INFOS n° 85
OCTOBRE 2022

Numéros d'urgence

Appel d'urgence européen : 112

Gendarmerie : 17 (renseignements : 02.35.23.00.17)

Pompiers : 18 (renseignements : 02.35.23.19.98)

Samu : 15

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.1 41

Centre anti-poisons (Haute Normandie) : 0800 59 59 59

Drogue, alcool, tabac info service : 113

Électricité De France dépannage : 0.810.333.027

France Télécom dépannage : 1013

Générale des eaux dépannage : 0969395634

Gaz De France dépannage : 0.810.433.027

Hépatite info service : 0.800.845.800

Sida info service : 0.800.840.800

Numéros utiles

Air France : 3654

Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97

Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41

Info Emploi Service : 0.825.347.347

La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85

Pôle-emploi : 3949 Site : www.pole-emploi.fr

Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31

SNCF: 3635

SPA : 02.35.70.20.36

Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61

Interventions guêpes frelons : 06 72 42 17 00

Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : www.service-public.fr

Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00

Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05

Communauté d'agglomération « Seine-Eure » consulter le site : www.agglo-seine-eure.fr

Secrétariat général : 02.32.50.85.50

Service d'aide à domicile : 02.76.46.02.00

Service Jeunesse : 02.76.46.03.44

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27

Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87

Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50

Agence Postale de Criquebeuf sur Seine : 02.32.13.23.10

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59 Fax : 02.35.87.93.82

Email : [martot.mairie@wanadoo](mailto:martot.mairie@wanadoo.fr) . **Site :** www.martot.fr

École de Martot : 02.35.87.10.70

École de Criquebeuf sur Seine : 02.35.87.82.70

Permanences et horaires d'ouvertures

**Mairie de Martot : lundi de 9h30 à 11h30, mardi de 16h à 19h et jeudi de 15h à 18h
Vendredi de 14h30 à 15h30 ou sur rendez-vous.**

**Déchetterie de Caudebec les Elbeuf : lundi au samedi de 10h00 à 18h00
Dimanche de 9h30 à 12h30**

**Agence Postale de Criquebeuf : du lundi au jeudi de 13h45 à 16h
vendredi et samedi de 10h à 11h30**

Infos utiles. Tarifs de location de la salle des fêtes 2023 : 350 €